

Nouvelle République
02-10-06

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

VIENNE actualité

BON PLAN

Construire une maison à 50.000 €

L'association "Toit par toi" propose aux ménages de les aider à construire eux-mêmes leur maison à ossature bois. Plans, matériaux et conseils à l'appui.

Le mouvement des Castors fait des émules. Dans les années cinquante, il avait permis à des familles de construire elles-mêmes leurs maisons, en se regroupant pour obtenir des prix intéressants et en s'entraidant, comme en témoigne le quartier qui porte leur

nom, à Buxerolles. Un demi-siècle plus tard, l'association « Toit pour toi » s'en inspire : elle propose un plan, des prix et un accompagnement aux ménages prêts à se lancer dans l'auto-construction.

Mais plus question de pierres et de béton. Les héritiers des Castors ont opté pour les maisons à ossature bois.

« Je suis parti d'un constat : le coût de l'immobilier et des loyers ne va bientôt plus permettre à des gens qui ont des revenus modestes de se loger, explique Charles Nicol, fondateur de l'association : Or, on peut considérer que dans une maison, 70 % du prix est dû à la main-d'œuvre et aux charges... »

Emboitant les pas des Castors, Charles Nicol s'est mis à sa planche à dessin. Il a cherché les solutions les plus avantageuses avec d'autant plus de facilité qu'il a fait toute sa carrière professionnelle dans le bâtiment et la vente de matériaux. L'équation était complexe : limiter l'investissement, trouver des solutions techniques faciles à mettre en œuvre et réduire la facture énergétique.

Charles Nicol a ainsi fait les plans d'un T 4 à ossature bois de 100 m², flanqué d'un garage de 40 m². Deux panneaux solaires en alimentent le ballon d'eau chaude. Un puits provençal, une VMC double flux et une isolation en ouate de cellulose permettent de limiter la consommation

d'énergie.

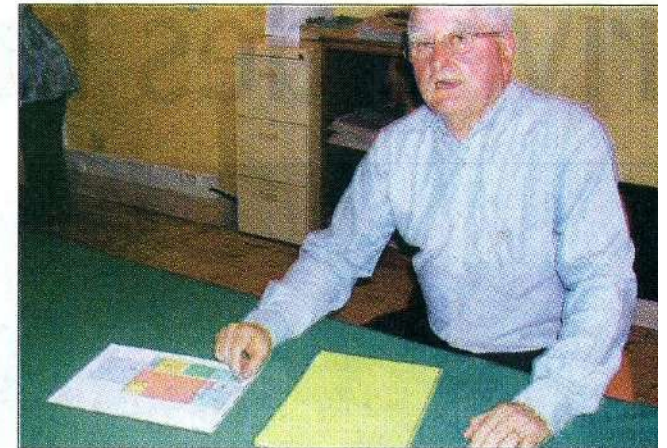
Coût de cette maison à monter soi-même : 50.000 €.

L'association « Toit par toi » est née dans la foulée. Son fondateur a déjà présenté son projet au maire de Saint-Georges, Jean-Claude Boutet, ainsi qu'au président de l'OPARC, Jean-François Macaire. Il s'apprête à créer un comité de pilotage où il souhaite faire entrer des représentants des collectivités et des bailleurs sociaux.

« Toit par toi » veut construire sur des fondations solides.

Alain DEFAYE

Renseignements et contact sur le site internet www.toitpartoi.free.fr



Charles Nicol a créé l'association « Toit par toi ». Elle compte d'ores et déjà une douzaine d'adhérents.